

Réf: Dossier N° 129199

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « NICKEL PRESSING »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO BAOULE, Lot  
3610, Ilot 317

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 01/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NICKEL PRESSING »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Pressing et laverie ;
- Transfert d'argent (MONEY GRAM, WESTERN UNION, RIA) ;
- Transfert mobile money via les réseaux de télécommunication :(ORANGE MONEY, MTN MONEY et MOOV MONEY) et la FINTECH WAVE ;
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO BAOULE, Lot

3610, Ilot 317

Dirigeant(s) : M COULIBALY SOUNGALO BAMOUROU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06971 du 02/08/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°34922/GTCA/RC/2022 du 02/08/2022

